

- : Le client génère un paquet suivant le schéma présenté. Ainsi, il demande l'autorisation du passage de paquets ayant le numéro de port de destination et le type de protocole de transport renseigné, pour une période donnée. Le tout étant chiffré avec une clé commune au client et au pare-feu.
- 2 : Le client envoie le paquet précédemment défini.
- : Le pare-feu vérifie la légitimité de la demande (avec la clé partagée) et l'intégrité des données (grâce au haché fourni).
- 4 : Le client peut ensuite envoyé les paquets voulus au serveur durant la période définie.